

POLYNESIE FRANCAISE

ILE DE TAHITI

COMMUNE DE FAA'A



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ N°1409 / 2017

Portant désignation des présidents et suppléants des bureaux de vote
lors du scrutin pour l'élection du Président de la République

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FAA'A

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n°2017-223 du 24 février 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République ;
- Vu** l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n° 57-812 du 22 juillet 1957 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Sont désignés présidents des bureaux de vote pour l'élection du Président de la République qui se tiendra les 22 avril et 6 mai 2017 :

1°) M. Oscar Manutahi TEMARU	Président du bureau n°1	PK 4.900 c/mont	Tel : 89 76 78 00
2°) Mme Emma VANAA	Présidente du bureau n°2	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 76 15 51
3°) M. Moetai BROTHERSON	Président du bureau n°3	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 71 51 09
4°) Mme Victoire LAURENT	Présidente du bureau n°4	PK 5.500 c/mont	Tel : 87 78 78 99
5°) M. André CERAN-JERUSALEMY	Président du bureau n°5	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 74 05 58
6°) Mme Rosina CHIN FOO	Présidente du bureau n°6	PK 6.300 c/mont	Tel : 87 72 86 93
7°) M. Roberto TERIITEHAU	Président du bureau n°7	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 79 25 01
8°) Mme Laurence ZIMA	Présidente du bureau n°8	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 71 45 24
9°) M. Gérard MAI	Président du bureau n°9	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 74 16 93
10°) Mme Linda TAHARAGI	Présidente du bureau n°10	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 29 77 19
11°) M. Léon APUARII	Président du bureau n°11	PK 3.600 c/mont	Tel : 89 70 17 26
12°) M. Totoarii FARIUA	Président du bureau n° 12	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 72 95 33
13°) Mme Juliana MATI	Présidente du bureau n°13	PK 4.900c/mont	Tel : 87 72 49 67
14°) Mme Clarisse POIA	Présidente du bureau n°14	PK 6.200 c/mont	Tel : 87 73 65 86

Article 2 : Sont désignés vice-présidents des bureaux de vote pour l'élection du Président de la République qui se tiendra les 22 avril et 6 mai 2017 :

1°) M. Robert MAKER	Vice-président du bureau n°1	PK 6.500 c/mont	Tel : 87 76 78 19
2°) M. Yannick TEVAEARAI	Vice-président du bureau n°2	PK 3.300 c/mer	Tel : 87 73 92 71
3°) M. Tetuahau TEMARU	Vice-président du bureau n°3	PK 4.900 c/mont	Tel : 89 31 03 10

4°) Mme Célia TETAVAHI	Vice-présidente du bureau n°4	PK 5.500 c/mont	Tel : 89 75 10 69
5°) Mme Anne-Marie GRAND-PITTMAN	Vice-présidente du bureau n°5	PK 5.600 c/mont	Tel : 87 77 76 03
6°) M. Georges TETUAITEROI	Vice-président du bureau n°6	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 29 16 81
7°) Mme Josiane CHAMBO	Vice-présidente du bureau n°7	PK 4.900 c/mont	Tel : 89 78 27 02
8°) M. André LO	Vice-président du bureau n°8	PK 6.300 c/mont	Tel : 87 71 83 54
9°) Mme Heia PARAU	Vice-présidente du bureau n°9	PK 3.600 c/mont	Tel : 89 36 47 60
10°) Mme Teura TARAHU-ATUAHIVA	Vice-présidente du bureau n°10	PK 4.300 c/mer	Tel : 89 79 38 25
11°) Mme Maimiti BARFF	Vice-présidente du bureau n°11	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 74 41 31
12°) M. Laurent TARAHU	Vice-président du bureau n°12	PK 4.500 c/mont	Tel : 89 78 79 29
13°) Mme Elise VANAA	Vice-président du bureau n°13	PK 4.500 c/mont	Tel : 87 33 76 05
14°) Mme Linda BARFF	Vice-présidente du bureau n°14	PK 4.900 c/mont	Tel : 87 27 88 69

Article 3 : Est désignée suppléante de bureau de vote pour l'élection du Président de la République qui se tiendra les 22 avril et 6 mai 2017 :

1°) Mme Maurea MAAMAATUAIHUTAPU Suppléante du bureau n°1 PK 4.600 c/mont Tel : 87 73 34 60

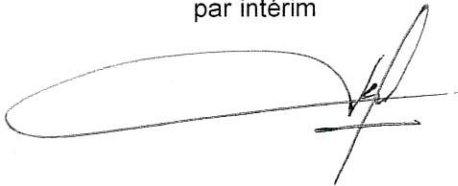
Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Faa'a, le

21 AVR. 2017

Vu et transmis pour exécution :

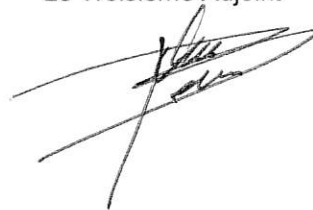
Le Directeur Général des Services
par intérim



Charles VANAA



Pour le Maire empêché,
Le Troisième Adjoint



Moetai BROTHERRSON

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut commissaire de la République en Polynésie française le 21/04/2017 et affiché le 21/04/2017